



CEGID

Monsieur Pascal HOUILLON

Président

52 quai Paul Sédallian

69279 LYON CEDEX 09

FRANCE

Son Excellence António Guterres

Secrétaire général

Nations Unies

New York

NY 10017

États-Unis

Lyon, le 20 décembre 2022

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que CEGID soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à ré-intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). CEGID fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous avons adhéré en 2004 quand Cegid réalisait 223 M€ de Chiffre d'affaires avec 2 000 salariés. Depuis, l'entreprise et sa gouvernance se sont profondément transformées pour dépasser en 2022 les 800 M€ de chiffres d'affaires proforma avec 4 000 salariés. Compte tenu des opérations de croissances externes très importantes qui se sont déroulées en 2004/2005 et par la suite, l'adhésion à UN Global Compact n'a pas fait l'objet de déclaration de progrès malgré les actions engagées. Les nouveaux dirigeants à la tête de Cegid ont engagé par ailleurs depuis 2 ans une démarche volontaire de RSE en réaffirmant les axes de progrès à poursuivre : « Cegid dans la société », « Cegid et l'humain » et « Cegid pour la planète ». C'est pourquoi nous soutenons les 10 principes de développement durable pour rendre opérationnelle la durabilité de notre entreprise.

Depuis 2004, nous avons néanmoins mis en œuvre de nombreuses nouvelles initiatives, en plus des éléments liés au développement courant du bien-être humain pour nos salariés et l'amélioration de nos exigences dans la relation avec nos fournisseurs et pour la satisfaction de nos clients :

- Création d'une structure d'intérêt général « Cegid Solidaire » en 2008 doté de 400.000 € hors mécénat d'expertise interne des salariés à qui il est donné 3 jours sur leur temps de travail pour des actions d'intérêt général auprès des associations accompagnées dans l'éducation/insertion et l'entrepreneuriat issu des quartiers prioritaires de la ville ou dans le social et solidaire.

- Développement au sein de notre direction des ressources humaines de programmes soutenus dans la diversité et l'inclusion. Cegid a obtenu en 2022 le label reconnu Top Employer et a lancé son réseau Cegid Gender Equality Network.
- Renforcement de des guides de conduite interne, élaboration de la charte d'achat responsable et du document de référence anticorruption.
- Mise en œuvre des bilans carbone (partiels pour Cegid et global pour la DSI Cegid)
- Initialisation en 2022 de la réflexion sur les orientations à prendre pour opérer une R & D en éco-conception des logiciels.
- Initialisation en 2022 d'une démarche de « customer experience »

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.



Monsieur Pascal HOUILLON
Président

PJ :

- Brief Cegid
- Engagements RSE de Cegid
- Rapport d'activité Cegid Solidaire
- CoP